



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 19 et 20 Octobre 2017

Intervention de Charles de GEVIGNEY

**Rapport N° 17.03.01 Décision Modificative N°2 pour l'exercice 2017
(Transports)**

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Dans cette DM2, concernant le sujet des transports, il y a un certain nombre de données contradictoires qui appellent quelques éclaircissements de votre part.

Entre le Budget Prévisionnel 2017, la DM1 et la DM2, le plan d'acquisition du matériel roulant a tellement évolué qu'il est difficile de s'y retrouver. D'autant que, le nouveau gouvernement ayant annoncé récemment sa volonté de remettre à plat les investissements ferroviaires, un projet comme la ligne Orléans-Châteauneuf est remis en cause. Et que penser des incertitudes qui pèsent sur le financement du transfert des TET ? Comment être certains que l'Etat respectera ses engagements concernant l'accord Etat-Région ? Que se passera-t-il si l'Etat se désengage ? Quelle responsabilité pour la Région ?

Pour rappel la Région a ouvert une Autorisation de Programme de 460 M€ pour l'achat des 39 Régio2N qui doivent circuler sur les lignes TET. Suite à cette AP, 34,5 M€ de crédit de paiement ont été engagés pour lancer la fabrication des premières rames et inscrits en recette-dépense. En cas de recul de l'Etat, allez-vous en obtenir le remboursement ? A ce jour la construction des trois premières rames continue-t-elle ou l'avez-vous stoppée ?

D'autre part, on nous demande d'approuver l'augmentation de l'AP concernant les études en vue de la création du centre de maintenance des Aubrais. Centre qui devait, selon l'accord signé (que nous n'avons toujours jamais vu), être financé en intégralité par l'Etat. Pourquoi abonder dans ce sens ? La Région se prépare-t-elle à supporter seule l'intégralité de l'investissement ?

Concernant l'acquisition des ZGC, laDM1 évoquait 24 rames et la DM2 en évoque 7. Est-ce une première tranche ou est-ce une modification ? La formulation ne nous permet pas de le savoir.

Concernant la desserte Inter Loire, la DM2 nous apprend que le besoin initialement estimé à trois rames est ramené à deux rames transférées de la Région Pays de Loire. Mais dans la commande des Régio2N hors TET, pourquoi y-a-t-il toujours 14 Régio2N de commandés ?

Pour la ligne Orléans-Châteauneuf, dans un premier temps, nous avait été vendue comme la meilleure option l'idée du choix des Régio2N en matériel roulant.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS
grpfn@grp.regioncentre.fr - fn-regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Notre groupe avait émis des doutes sur ce choix, trouvant ce matériel trop puissant, trop lourd et trop capacitaire pour une petite ligne à arrêts fréquents.

Ce choix a désormais été abandonné, l'opportunité d'achat des ZGC étant apparue. Mais où la maintenance de ces rames spécifiques sera-t-elle assurée ?

Enfin, au titre du CPER, la Région finance la remise à niveau de la ligne Tours-Loches dont on connaît la nécessité impérieuse de certains travaux. Une diminution de presque 5M€ des crédits de paiement est effectuée du fait du manque de ressources de SNCF Réseau. Nous voudrions savoir ce qu'il en sera. Ce budget sera-t-il abandonné ou reporté sur 2018 ou plus tard ?

Je vous remercie.